

21/11/2018 : L'Europe doit protéger les régions en première ligne face au Brexit – Marc Joulaud (LR, PPE, Fr)

« Quelle que soit la forme de la future relation entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, de nombreuses études montrent que le Brexit aura un impact considérable sur nos Régions. Les négociations en cours sur la future politique de cohésion offrent l'occasion d'anticiper en créant un Fonds spécifique pour leur venir en aide » a déclaré Marc Joulaud à l'occasion de l'examen des amendements législatifs sur l'avenir des fonds européens en commission du développement régional du Parlement européen.

« Dans les Pays de la Loire par exemple, les secteurs de la pêche, de l'agriculture, du tourisme ou encore les activités portuaires risquent d'être affectés. D'autres Régions verront quant à elles leur situation évoluer de frontière interne à frontière externe de l'Union » a ajouté M. Joulaud.

« Dans ce contexte, l'Union européenne ne peut pas se contenter du statu quo et d'une attitude attentiste. D'abord parce qu'elle doit adresser un message positif et protecteur aux citoyens et aux entreprises, à un moment où l'incertitude nourrit les inquiétudes. Ensuite parce que l'Union a justement la possibilité d'anticiper plutôt que d'attendre et de réagir « trop peu trop tard » comme il lui est souvent reproché. »

« Le rôle de la politique de cohésion est précisément d'apporter un soutien sur mesure aux différents territoires européens. Avec plusieurs collègues, j'ai donc déposé une proposition d'amendement visant à créer un fonds spécifique dédié au soutien des Régions européennes qui sont en première ligne face au Brexit. Les citoyens de ces régions ne doivent pas subir les conséquences d'une situation dont ils ne sont pas responsables, le rôle du Parlement européen est de les protéger » a conclu Marc Joulaud.